

Procès-verbal de la 53^{ème} Assemblée générale du 08 mars 2025 de la Section valaisanne de la FSA à l'Hôtel de la Porte d'Octodure à Martigny à 10h.

Date: le samedi 08 mars 2025.

Heure: 10 h 00.

Lieu: Hôtel de la Porte d'Octodure à Martigny

A l'ordre du jour :

1. Salutations
2. Vérification des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Approbation de l'Ordre du Jour
5. Approbation du Procès-verbal de l'AG 2024 (annexé, ne sera pas lu lors de l'AG)
6. Approbation des rapports annuels (rapport d'activités 2024 annexé et rapport du président annexé, ne seront pas lus lors de l'AG)
7. Mot du président
8. Rapport financier 2024
9. Lecture du rapport des vérificateurs de comptes, approbation des comptes et décharge au comité
10. Elections statutaires
11. Programme des activités 2025
12. Demande d'un dépassement de budget pour un voyage
13. Fixation de la cotisation 2026
14. Parole aux invités
15. Divers - parole aux membres

1. Salutations :

Notre président Denis Maret ouvre la 53^{ème} Assemblée générale à 10h15 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il salue tout particulièrement les invités :

Madame Renaud Carla, représentante du Comité Fédératif

Madame Lou Ana, responsable de la Défense des Intérêts

Monsieur Pierre-André Perrin, président de l'ABA-VR

Madame Cottier Janique, responsable du Secrétariat Romand de la FSA

2. Vérification des présences :

Lecture de la liste des présences : 24 membres actifs, 4 invités et 9 membres solidaires participent à l'Assemblée générale.

Suite au verso

3. Excusés et décès :

9 membres se sont excusés.

4. Nomination des scrutateurs :

Le comité propose à l'Assemblée Madame Aymon Aldine et Madame Fumeaux Christiane pour remplir la tâche de scrutatrices pendant cette Assemblée. Par applaudissements elles sont acceptées.

5. Approbation de l'ordre du jour et du PV de l'AG 2024 :

L'ordre du jour est accepté par l'Assemblée. Le procès-verbal de la 52^{ème} Assemblée générale n'est pas lu car il a été annexé à la convocation. Le procès-verbal est adopté avec la demande de retirer la mention des amis du rotin de Vouvry, sans opposition ni abstention.

6. Rapports annuels 2024

6.1 rapports des activités 2024 de la Section valaisanne de la FSA

6.1.1. Statistique des membres.

Au 31 décembre 2024 la Section valaisanne de la FSA comptait 145 membres actifs et 23 membres solidaires. Durant l'année 2024, nous avons enregistré 6 admissions, 2 démissions, 4 décès et 1 transfert sortie de notre section.

Admissions :

Les nouveaux membres de la section sont :

Madame Joss Christine de Monthey, entrée le 17.12.2024

Madame Lopez Marie-Christina de Sion, entrée le 25.11.2024

Monsieur Masson Claude de Sion, entré le 27.09.2024

Monsieur Nicolet Lucas de Massongex, entré le 28.03.2024

Madame Rega Griseldis de Monthey, entrée le 08.02.2024

Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue au sein de notre section.

Transfert sortie de notre section :

Madame Vasquez Bégonia, de Lausanne, entrée le 26.03.2015 et sortie le 10.11.2024

Suite au verso

Décès :

Nous avons eu à déplorer 4 décès de membres actifs

Madame Bonacini Jacqueline de Monthey, entrée le 29.06.2007,
décédée le 15.05.2024

Madame Clerc Denise de Les Evouettes, entrée le 27.02.2012, décédée
le 30.01.2024

Madame Herin Emilie de Versegères, entrée le 18.11.1984, décédée le
22.04.2024

Monsieur Lonfat Claude de Savièse, entré le 16.08.1994, décédé le
31.12.2024

Leur souvenir restera gravé dans nos cœurs et nos pensées.

Les membres solidaires :

Les membres solidaires de notre section sont au nombre de 23 à ce jour.
Nous les remercions chaleureusement, ainsi que nos accompagnateurs
et bénévoles, pour leur précieuse présence, leur soutien et leur
dévouement.

6.2. L'Assemblée générale du 09 mars 2024.

Notre 52^{ème} Assemblée générale s'est déroulée au Restaurant Rive
Gauche à Granges : 29 membres actifs, 7 invités et 10 membres
solidaires ont participé à cette journée. 9 membres se sont excusés.

6.3 Rapport sortie grillade à Fully en juin 2024 (rapport proposé par Tristan Mottet)

Un visiteur trouble-fête : Ce 29 juin 2024, la grillade organisée pour la
section valaisanne de la FSA a été perturbée par un vent tempétueux qui
en a décoiffé plus d'un... Il a aussi causé le départ prématuré de
plusieurs participants et participantes du couvert de Fully.

Pourtant, tout avait bien commencé pour la cinquantaine de personnes
qui a apprécié la variété et la qualité des mets présentés. De plus, un
jeune quatuor, engagé pour l'occasion, souriant et efficace a géré la
cuisine et le service, et a ainsi permis aux membres présents de se faire
servir à table. Cette manière de faire a beaucoup plu et sera
certainement renouvelée.

6.4. Rapport Groupe Tandem (Rapport proposé par Katia Perruchoud)

Cette année, nos sorties en tandem ont été un peu perturbées par la
météo. En effet, presque tous les jeudis agendés, allez savoir pourquoi,
ont été pluvieux ou franchement mauvais !

Suite au verso

Nous avons néanmoins pu faire 3 sorties au printemps et une sortie, en automne.

Nouveauté cette année : nous avons pédalé le long du Rhône, entre Sion et Granges, lors de 4 soirées estivales.

Un grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui nous permettent de faire de belles balades et de passer d'agréables moments. Nous nous réjouissons déjà de les retrouver au printemps prochain.

6.5. Rapport Hérisson sous gazon, festival pour enfants à Charrat (rapport proposé par Katia Perruchoud)

Les 24 et 25 août 2024, nous étions un petit groupe de membres de la Section et d'accompagnants à animer un stand pour sensibiliser les enfants, ainsi que les adultes, au handicap visuel.

Cet atelier avait pour but d'expliquer notre quotidien (pas toujours simple !) en faisant reconnaître des objets en les touchant, en dégustant des sirops, en identifiant des odeurs. Le Memory tactile était aussi de la partie... Et le tout, à l'aveugle, bien sûr ! Ce week-end a été riche en partages et en échanges avec les enfants, mais également avec les parents. Tous ont vraiment bien joué le jeu !

Un grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés tout au long de ce week-end.

6.6. Rapport du repas de chasse à Fully en octobre 2024 (Rapport proposé par José Bobillier)

Notre repas de chasse de la Section s'est déroulé le 19 octobre 2024.

Etant donné que l'année passée nous nous sommes régalaés, nous sommes retournés cette année à l'Hôtel-restaurant de Fully. Un bus nous a amenés de la gare de Martigny jusqu'au restaurant. Le personnel était toujours aussi accueillant et attentionné. Après la saladine de lièvre et le croustillant aux champignons comme entrées et le filet de Cerf et sa garniture Chasse, un dessert à base de châtaigne s'en est suivi. Nous avons été ravis et nous nous sommes régalaés. Une tombola a été organisée. Chacun a tiré un numéro au début du repas et le tirage a eu lieu entre le plat et le dessert.

Tout le monde a eu droit à un lot et tous les participants ont bien aimé cette activité. Nous avons eu droit également à une dégustation de vins de la région entre les plats. Tout le monde était content du service, du repas et de se retrouver et d'échanger.

Suite au verso

6.7. Rapport du repas de Noël du 7 décembre 2024 à l'Hôtel La Porte d'Octodure à Martigny. (Rapport proposé par Denis Maret)

Le 7 décembre 2024, notre repas de Noël a eu lieu à l'hôtel La Porte d'Octodure à Martigny, rassemblant 68 participants venus de toutes les régions du Valais. Ce fut un moment de convivialité et de chaleur humaine.

Nous avons débuté la journée par un apéritif, permettant à chacun de se rencontrer et de se réchauffer. Le président a prononcé un discours dans lequel il a annoncé une nouveauté : un jeu qui a mené à des prix d'exception, que tous les participants présents ont pu apprécier.

Après cet apéritif, nous avons pris place pour le repas. Le menu était succulent : une salade en entrée, suivie d'un filet mignon accompagné de ses garnitures, puis un délicieux dessert à base de poires. Mon épouse et ma fille ont contribué à l'animation en organisant des jeux, dont un concours de lancer de boules, ajoutant une touche ludique à notre journée.

Les rires et la bonne humeur ont accompagné la dégustation de ces mets savoureux. Chacun est reparti chez soi le cœur léger, heureux de ces moments partagés.

Je remercie tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet événement et j'espère que nous pourrons renouveler ces instants de joie et de convivialité lors de nos futures rencontres.

6.8. Les activités du comité.

Durant l'année 2024, le comité s'est réuni à 7 séances ordinaires.

Les rapports d'activités 2024 et rapport du président sont acceptés à l'unanimité.

7. Mot du Président

Rapport du président pour l'année 2024

Chers membres, chers amis,

Une fois de plus, nous avons tourné la page d'une année riche en activités et en rencontres. C'est avec une certaine émotion que je prends la plume pour partager avec vous le bilan de cette année écoulée.

Notre section a su maintenir un rythme d'activités soutenu, avec des manifestations qui ont rassemblé des membres et des amis autour de moments conviviaux.

Suite au verso

L'assemblée générale, la chasse, la grillade et le repas de Noël ont été autant d'occasions de liens et de partages, et je tiens à saluer l'excellente ambiance qui a régné à chacune de ces occasions.

Cependant, je dois noter un léger revers vécu en 2023 : la tentative d'organiser une visite à Genève à la Croix Rouge et aux Nations Unies a dû être annulée par manque de participants. Ce constat souligne le défi que nous rencontrons concernant l'engagement de nos membres.

Il est clair que le vieillissement de notre Section constitue un enjeu majeur. Ce constat n'est pas unique à notre groupe, il est partagé par d'autres Sections. Le manque de relève est un problème pressant.

Trouver de nouveaux membres pour le comité, et en particulier un nouveau président, s'avère être une tâche difficile. Mais je tiens à rappeler que le dynamisme d'un comité ne dépend pas nécessairement de la jeunesse. L'expérience et la sagesse des membres plus âgés peuvent apporter une richesse inestimable à notre section.

Dans les années à venir, il sera essentiel de réfléchir à la manière dont chacun d'entre vous peut contribuer à la vie de notre Section. Je vous encourage à vous poser cette question : « Que puis-je faire pour notre groupe ? ». La pérennité de notre Section dépend de notre capacité à attirer et à impliquer de nouveaux membres.

Je suis convaincu que personne ne souhaite voir notre Section placée sous tutelle ou envisager une fusion. Cela ne doit pas être notre avenir. Nous devons dès aujourd'hui envisager les moyens de renouveler notre comité et d'assurer sa continuité.

Un autre point que je souhaite aborder est notre engagement en faveur des droits des personnes handicapées. Cette année, nous avons beaucoup investi dans l'application de la nouvelle loi cantonale sur l'égalité des personnes handicapées. Ce travail est complexe et demande un engagement constant. Notre responsable de la défense des intérêts, ainsi que notre membre Michèle Poget, travaillent sans relâche au sein de Forum Handicap pour faire avancer cette cause. Les progrès sont parfois lents, mais leur détermination est admirable.

Concernant nos projets futurs, un crédit supplémentaire sera demandé pour l'organisation d'un voyage. Nous espérons que cette initiative sera bien accueillie et que nous pourrons organiser quelque chose de mémorable, en tirant les leçons de nos expériences passées.

Sur le plan de la politique de la Fédération Suisse des Aveugles et Malvoyants, des changements sont en cours. Une nouvelle stratégie et un concept de recherche de membres ont été élaborés, et j'ai eu l'honneur de participer activement à ces travaux. Je suis convaincu que ces efforts porteront leurs fruits et que notre Section en sortira renforcée.

Suite au verso

Avant de conclure, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les membres du comité. Travailler à vos côtés a été un privilège.

Je voudrais adresser un remerciement tout particulier à Christiane pour son dévouement et sa volonté inébranlables. Son travail acharné a été précieux pour notre section.

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien continu. Je suis à votre disposition pour toute question lors de l'Assemblée Générale ou par téléphone. Je vous souhaite à tous une année 2025 pleine de bonheur et j'espère vous voir nombreux lors de nos prochaines activités.
Denis Maret, président

8. Lecture du rapport financier de l'année 2024

Annick Gähler donne lecture du rapport financier des comptes 2024.

Le compte de recettes-dépenses de l'exercice 2024 laisse apparaître un excédent de dépenses de 9'570.90 francs, qui déduit de la fortune nette au 31 décembre 2023 de 215 324.80 francs donne une fortune nette au 31 décembre 2024 de 205 753.90 francs.

Sans remarque, sans opposition ni abstention, les membres présents acceptent la lecture des comptes 2024.

9. Lecture du rapport des vérificateurs des comptes, décharge et approbation des comptes 2024 ;

Annick donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, à savoir la fiduciaire Daniel Marmillod à Monthei. Sans opposition ni abstention, l'Assemblée accepte les comptes 2024 et donne décharge à la caissière et aux membres du comité.

Annick est chaleureusement remerciée et félicitée pour sa célérité et son investissement à répondre au plus vite aux demandes de Tristan.

10. Elections statutaires

Cette année, il y a plus de membres qui se présentent au comité que de places disponibles. Le président demande aux membres présents de valider le changement du point 14.1 des statuts qui stipule que le comité se compose de trois à cinq membres. Le texte de ce point des statuts serait le suivant : « le comité se compose de trois à sept membres ».

L'explication est simple : nous avons des membres sortants qui se représentent, José Bobillier, Katia Perruchoud, Tristan Mottet et Denis Maret. Nous savons déjà qu'à la prochaine AG, deux membres vont probablement quitter le comité. Tristan, notre vice-président a appelé plusieurs membres pour leur proposer de prendre cette place de remplacement **de Christiane Conne**.

Suite au verso

Le travail actuel au sein d'un comité de Section demande un grand investissement du président au niveau suisse et des bras supplémentaires ne sont pas de trop pour l'aider dans cette tâche en plus de l'organisation des événements annuels. De plus notre Section est l'employeur d'Ana Lou de la Défense des Intérêts. Cela implique un travail conséquent même si Berne fait beaucoup de son côté.

Jean-Marie Lonfat demande s'il est possible de changer les statuts sans que cela ait été annoncé à l'Ordre du Jour. Denis répond que ce n'est pas une modification complète des statuts mais une mise à jour alors que la modification des statuts est prévue pour une future AG et sera mise à l'Ordre du Jour. Cette mise à jour est dans le but de pouvoir compter sur suffisamment de personnes au comité pour accomplir les tâches programmées et ne pas perdre l'opportunité de pouvoir compter sur ces personnes actuellement intéressées.

Sans abstention ni opposition, l'Assemblée valide à l'unanimité ce changement du point 14.1 pour accueillir de trois à sept membres.

Denis remercie les membres présents et passe la parole à Graham Lawrence.

« Bonjour, je m'appelle Graham Lawrence.
Je sais que mon nom n'est pas toujours facile à prononcer, mais c'est ainsi ! J'ai 73 ans et je vis au Pont-de-la-Morge. Je suis Britannique de naissance, mais j'ai aussi la nationalité Suisse et suis originaire de Château-d'Œx. Je suis le mari d'Anne-Claude, une Suissesse, depuis 45 ans cette année. Nous avons deux grands enfants : une fille et un garçon. Ma famille est également en Suisse : mon frère vit à Lausanne et ma sœur près de Genève. J'ai étudié les soins généraux et psychiatriques en Ecosse. Je suis arrivé en Suisse en 1978 et ai travaillé au CHUV avant de rejoindre Genève, où j'ai exercé d'abord dans le domaine des soins, puis en informatique à l'État de Genève à partir de 1990, après avoir obtenu une licence en mathématiques et technologie. J'y suis resté jusqu'à ma retraite anticipée en 2012. En 2013, avec Anne-Claude, nous avons décidé de retourner en Angleterre, mais en 2021, nous avons finalement choisi de revenir en Suisse, en nous installant cette fois en Valais. Peu après notre décision de revenir, en fin d'année 2021, on m'a diagnostiqué une DMLA. Je suis membre de la FSA depuis Noël 2022 et j'ai été touché par l'accueil chaleureux et les échanges bienveillants que j'y ai trouvés. Je participe régulièrement au Groupe Créatif ainsi qu'aux différentes formations et événements sociaux. La FSA et notre section en Valais m'ont énormément apporté depuis mon adhésion. Aujourd'hui, je ressens que c'est à mon tour de m'investir et

Suite au verso

d'apporter ma contribution de manière concrète et active pour soutenir notre section. C'est pour cela que je me propose comme candidat pour être membre de comité. Je vous remercie de votre écoute. »

Denis présente une jeune femme membre, âgée de 34 ans, Neldina Dolosor, mais qui a eu un impératif dans son pays d'origine et ne peut donc pas être présente à cette AG. Iness, la secrétaire fait lecture du mot que Neldina a préparé pour se présenter :

« Bonjour, je suis Neldina, j'habite à Martigny. Je me présente aujourd'hui avec une ambition claire : attirer plus de jeunes dans notre association et apporter une autre vision des choses. Je trouve que c'est important de partager nos histoires, de se connaître entre nous, de partager nos astuces pour améliorer nos quotidiens etc. Ce n'est pas toujours évident d'intéresser les jeunes surtout qu'ils ne connaissent pas forcément notre comité et notre association ; qu'ils pensent parfois que ce n'est pas pour eux, ou alors, qu'ils ne voient pas comment s'impliquer facilement. Alors je me suis demandé « qu'est-ce qu'on peut faire ? » Mes propositions de réponses sont : mieux communiquer : être plus présents sur les réseaux sociaux ; proposer des actions qui leur parlent, des événements interactifs et conviviaux, des ateliers pour découvrir la réalité du handicap visuel.

On compte sur vous !

- Vous avez des idées ? On est preneurs !
- Vous connaissez des jeunes intéressés ? Invitez-les !
- Vous voulez partager notre action ? Parlez-en autour de vous !

L'objectif, c'est de grandir ensemble et de faire en sorte que notre association continue à évoluer avec les nouvelles générations. Merci de votre attention. Neldina »

Denis rappelle aux membres que l'opportunité de pouvoir bénéficier du dynamisme et des qualités de ces deux personnes serait on ne peut plus bénéfique pour la Section.

Pour les élections proprement dites, Denis demande si quelqu'un désire une élection à bulletin secret. Personne ne le demande.

Une membre demande si on a déjà côtoyé Neldina : Denis informe qu'elle a participé au repas de chasse en 2024, qu'elle s'était inscrite au repas de Noël mais n'a pas pu y participer car elle était malade et qu'elle a assisté à plusieurs séances du comité afin de comprendre ce qui s'y passe et dans quoi elle s'engage.

L'Assemblée applaudit à l'unanimité ce nouveau comité de 6 personnes, formé donc de Katia Perruchoud, Neldina Dolosor, José Bobillier, Tristan Mottet, Graham Lawrence et Denis Maret.

Suite au verso

Denis se représente comme président et Tristan passe au vote.

L'Assemblée élit Denis à la présidence à l'unanimité et par applaudissements.

Denis passe à l'élection des délégués et délégués suppléants pour l'Assemblée des Délégués de la FSA. Denis et Katia se présentent comme délégués et José se présente comme délégué suppléant.

L'Assemblée accepte à l'unanimité ces trois personnes à ces postes.

Ainsi Katia Perruchoud et Denis Maret sont délégués et José Bobillier est délégué suppléant pour les deux prochaines années.

Pour le poste de vérificateur des comptes, Monsieur Marmillod se représente pour deux ans.

L'Assemblée élit à l'unanimité Monsieur Marmillod pour le poste de vérificateur des comptes.

La comptable, Annick Gähler, et la secrétaire, Iness Erb, se représentent pour les deux prochaines années et sont applaudies par les membres présents.

11. Programme des activités 2025

Christiane Conne donne lecture des dates déjà arrêtées pour les activités 2025 :

- 08 mars 2025 : AG à Martigny, Hôtel de la Porte d'Octodore
- 05 juillet 2025 : Grillade au couvert de la Châtaigneraie à Fully
- semaine du 15 septembre 2025 : Voyage de 4 jours (les informations suivront)
- 11 octobre 2025 : Repas de chasse (lieu à définir)
- 06 décembre 2025 : Repas de Noël (lieu à définir)
- 07 mars 2026 : AG 2026 (Les informations sur le lieu suivront)

12. Demande d'un dépassement de budget pour un voyage

Tristan annonce qu'un voyage aura lieu en Bourgogne durant 4 jours dès le 15 septembre. Des règles seront établies, une infirmière sera présente lors de ce voyage. Le prix par participant serait d'environ 400 francs mais dépend du nombre d'inscrits. Le voyage n'aura pas lieu s'il n'y a pas 32 personnes inscrites au minimum. Il n'y aura pas de chiens ni d'enfants. Le groupe d'organisation est constitué de José et Tristan.

Katia prend la parole pour faire la demande de dépassement de budget de 5000 francs.

Les membres présents acceptent à l'unanimité le dépassement du budget.

13. Fixation de la cotisation 2026

Le comité propose de maintenir la cotisation 2023 à 30 francs.

Suite au verso

Les membres présents acceptent ce montant de 30 francs pour la cotisation de 2026 par applaudissements.

14. La parole est aux invités

Madame Carla Renaud membre du Comité Fédératif et vice-présidente de la Section de Neuchâtel prend la parole et transmet les salutations du Comité Fédératif. Elle parle du nouveau site internet qui a été mis en ligne et semble convenir aux membres. Madame Renaud nous parle du Service de Consultation mobile qui a été mis en place en 2024. C'est parti depuis le mois de septembre, pour l'instant ça marche bien, c'est dans une région à Berne. Il s'agit d'une personne qui rend visite aux gens isolés. L'objectif étant de permettre à ces personnes d'avoir un accès au service de consultation. Si cela se passe bien et est concluant après la phase de trois ans, la FSA aimerait faire en sorte de pouvoir proposer ce service de consultation dans d'autres régions. Comme vous le savez, les membres du Comité Fédératif vont être réélus. Deux personnes ne se représentent pas : Monsieur Christophe Kaiser et Madame Carla Renaud. Deux postes seront donc vacants. L'AG aura lieu les 14 et 15 juin prochain. Lors de cette AG, une table ronde sera organisée sur les chances mais aussi les risques des voitures autonomes. Une autre information très importante est que les CFF vont lancer une enquête auprès des personnes malvoyantes et aveugles afin de se rendre compte du taux de demandes d'aide en gare. Ils ne sont pas certains que c'est une réelle demande alors que la FSA insiste pour qu'il y ait de l'aide en cas de demande. Cette phase de test est importante car si personne demande de l'aide en gare durant ces quelques mois, les CFF vont définir que ce service n'est pas nécessaire puisque pas sollicité. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la FSA pour obtenir le numéro de téléphone pour ces demandes d'aide. Les informations se trouvent également sur le site de la Section valaisanne de la FSA.

Madame Ana Lou, de la Défense des Intérêts a fait parvenir à chaque membre son rapport. Elle ne le relira pas lors de cette Assemblée mais se tient à disposition durant le repas.

En cas de question, les coordonnées d'Ana Lou se trouvent sur le site de la Section valaisanne de la FSA.

Denis reprend la parole pour féliciter Ana de son travail et rappeler aux membres que si quelque chose ne paraît pas correct dans votre village, il est utile de faire appel à Ana. Pour les politiciens, la personne de contact est très importante. Si chaque membre appelle les autorités de son lieu de vie, toutes les demandes ne seront pas forcément en accord

Suite au verso

les unes et les autres et la personne contactée ne saura pas ce qu'il y a lieu de faire. Donc vous pouvez travailler avec Ana, vous pouvez même l'accompagner aux rendez-vous de la Commune mais laissez-la interagir avec les différentes autorités politiques.

Pierre-André Perrin, président de l'ABA-VR prend la parole. Il donne la signification de ABA-VR : Association du Bien-être des Aveugles du Valais Romand. La mission de cette association est simple : ce n'est qu'une mission financière pour aider des membres à payer des moyens auxiliaires. Toute demande passe obligatoirement par le Service de Consultation car les membres de l'ABA-VR sont bénévoles et n'ont pas le temps et les compétences pour étudier les dossiers des demandeurs, les implications avec l'AI, etc. Il annonce que le président de la Section Valais, Denis, est entré dans le conseil de l'ABA-VR. Une participation au voyage par l'ABA-VR est déjà prévue.

Madame Janique Cottier, responsable du Secrétariat romand de la FSA à Lausanne prend la parole. Elle rappelle que la fonction du Secrétariat en plus de l'envoi des circulaires et différents courriers dans les différentes Sections romandes est également de trouver de nouveaux membres. Elle invite toute personne membre à donner les coordonnées du Secrétariat à toute personne susceptible de pouvoir s'inscrire à la FSA. Le Secrétariat fera le lien avec le Bureau de Consultation pour établir les adhésions. Elle invite les membres qui ne reçoivent pas leur courrier ou qui connaissent des membres qui ne le reçoivent pas à appeler au Secrétariat de Lausanne afin de régler ces désagréments.

Madame Anne-Marie Schmid, du groupe créatif à Martigny prend la parole. Chaque jeudi, de 9h à midi, une dizaine de membres actifs et joyeux se retrouvent à la salle de la paroisse Notre Dame des Champs à Martigny. Il y a eu de nouvelles arrivées dont notre nouveau membre du comité, Graham Lawrence.

Christiane Fumeaux parle du groupe de Pont-De-La-Morge. Denis précise que ce groupe est indépendant de la FSA. Petit historique : Madame Marmillod s'occupait à l'époque des groupes de Pont-De-La-Morge et de Vouvry mais il s'est avéré qu'il y a eu des conflits d'intérêts et de personnes ce qui a engendré leur sortie de la FSA. Donc le groupe officiel de la FSA pour le Valais est à Martigny avec Anne-Marie Schmid.

Suite au verso

15. Divers

Denis donne la parole à Hervé Richoz qui fait de la publicité pour une représentation audio décrite de « Carmen » en version théâtre opéra le 17 avril 2025 au Spot à Sion avec 2 places offertes par « Ecoute-Voir ». Il annonce également la création en Valais d'une association qui s'appelle « Allons voir », dirigée par Denise Javet, Michèle Poget et lui-même. Le but est de créer un noyau de personnes intéressées à la culture pour toutes sortes d'activités (théâtres, concerts, ...). Un autre but très important est de trouver des solutions pour les déplacements des membres en soirée lors de ces représentations.

Denis informe que la Section du Valais va bien entendu soutenir cette association naissante. Les dates pourront être mises sur le site internet de la Section et dès que quelque chose est organisé, le groupe WhatsApp sera vecteur des informations aux membres.

L'association en est aux balbutiements et les membres seront tenus au courant des suites.

Denis Maret clôt l'AG à 11h45.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 07 mars 2026, le lieu sera communiqué ultérieurement.

Savièse, le 22.12.2025

**Fédération suisse des aveugles
et malvoyants FSA
Section valaisanne**

Iness Erb Secrétaire

